

PLAN LOCAL D'URBANISME

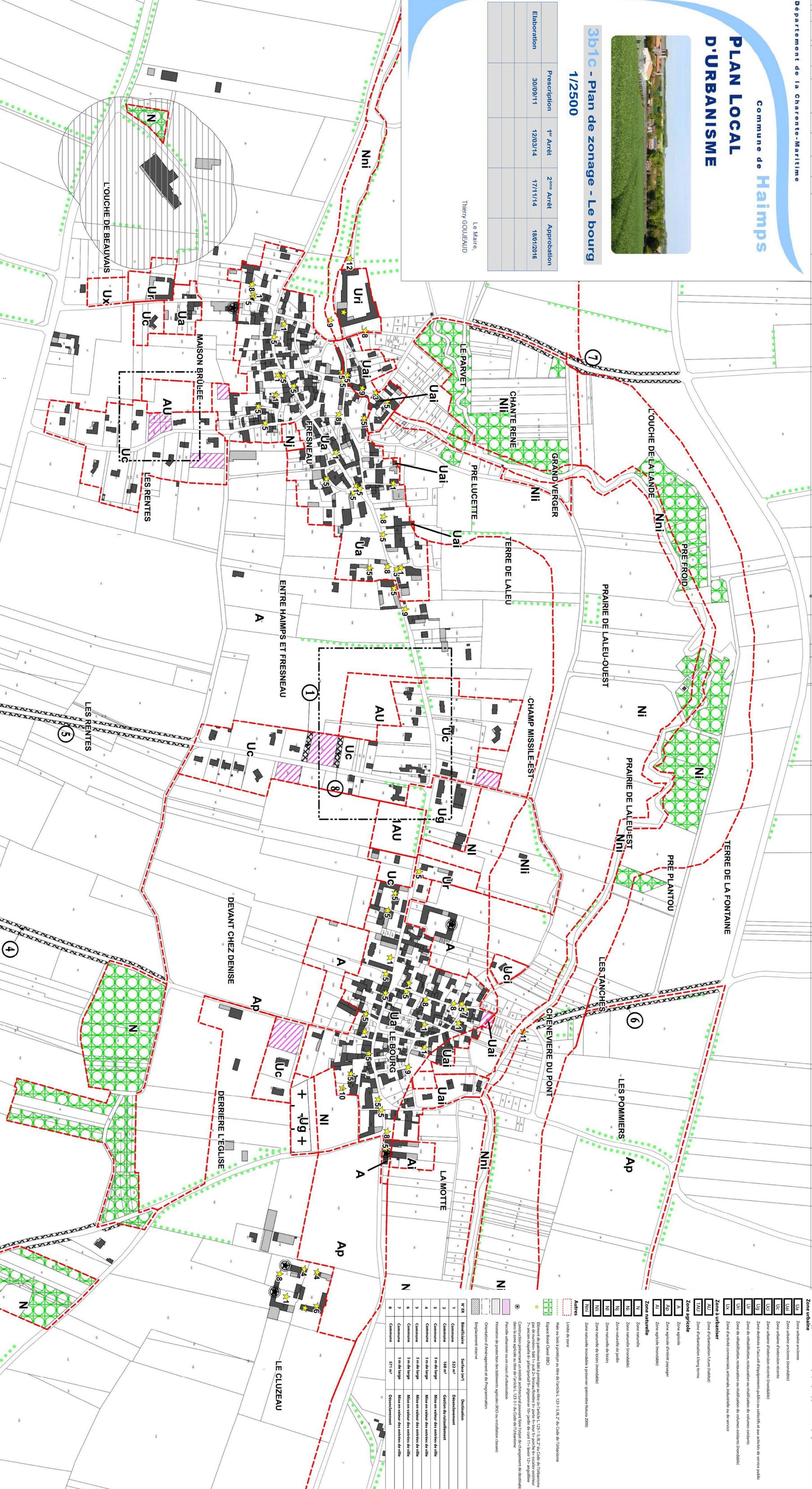


3b1c - Plan de zonage - Le bourg

1/2500

Prescription	1 ^{er} Arrêt	2 ^{ème} Arrêt	Approbation
Elaboration	30/09/11	12/03/14	17/11/14
			18/01/2016

Le Maire,
Thierry GOULEAID



Zone urbaine

- Ua Zone urbaine ancienne
- Uab Zone urbaine ancienne (inondable)
- Uc Zone urbaine d'extension récente
- Ucd Zone urbaine d'extension récente (inondable)
- Ug Zone destinée à l'équipement public ou collectif et aux activités de service public
- Uj Zone de réhabilitation, restauration ou réaffectation de volumes existants
- Uk Zone destinée à l'accueil d'équipements publics ou collectifs et aux activités de service public
- Uv Zone d'activités commerciales, artisanales, industrielles ou de service

Zone à urbaniser

- AU Zone d'urbanisation future (habitat)
- AVU Zone d'urbanisation à long terme

Zone agricole

- A Zone agricole
- Ap Zone agricole d'intérêt paysager
- AI Zone agricole (inondable)

Zone naturelle

- N Zone naturelle
- Ni Zone naturelle (inondable)
- Nj Zone naturelle de jardin
- Nk Zone naturelle de bocals
- Nl Zone naturelle de forêts (inondable)
- Nm Zone naturelle inondable à préserver (premier Natura 2000)
- Nn Zone naturelle inondable à préserver (premier Natura 2000)

Autres

- Zone de zone
- Halle ou toits à protéger au titre de l'article L. 123-1-5, III, 2^o du Code de l'urbanisme
- Équipement classé (ECC)
- Éléments de patrimoine bâti à protéger au titre de l'article L. 123-1-5, III, 2^o du Code de l'urbanisme
- Parcelles de protection des bâtiments agricoles (PBA) ou installation classée
- Parcelles urbanisées ou en cours d'urbanisation
- Préliminaire de protection des bâtiments agricoles (PBA) ou installation classée
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Emploi en réserve

N° RI	Bénéficiaire	Surface (m²)	Désignation
1	Commune	323 m²	Désamortissement
2	Commune	168 m²	Mises en valeur des entrées de ville
3	Commune	5 m de large	Mises en valeur des entrées de ville
4	Commune	5 m de large	Mises en valeur des entrées de ville
5	Commune	5 m de large	Mises en valeur des entrées de ville
6	Commune	5 m de large	Mises en valeur des entrées de ville
7	Commune	5 m de large	Mises en valeur des entrées de ville
8	Commune	571 m²	Désamortissement